

**Département de la
CORREZE****Commune de
SEILHAC**

Nombre de Membres :

En exercice : 18

Présents : 16

Votants : 18

Délibération N° 012-2024

**VOTE DU BUDGET
LOTISSEMENT LES
GRILLONS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-quatre le huit du mois de février, le Conseil Municipal de la commune de SEILHAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de SEILHAC, sous la présidence de M. GERAUDIE Marc, maire.

Date de convocation du Conseil : le 02 février 2024

Présents :

MM CHAMBRAS, FOURCHES, GERAUDIE, LEYRIS, MANCI, MAZEAUD, ORLIANGES, RHODES, VILLETTE
Mmes BOUDRIE, CERTAIN, CLEDIERE, MARLINGE, NOEL, VERDEYME, VILLATOUX

Absents excusés :

Mme CROUZETTE (procuration à M. LEYRIS)
Mme POUGET Sabrina (procuration à M. ORLIANGES)

Secrétaire de Séance : Mme VERDEYME Josette

- Lecture est donnée du budget primitif lotissement les grillons pour 2024.
- Tous les articles sont examinés par le Conseil Municipal qui approuve au niveau de chaque chapitre, à l'unanimité des membres présents ou représentés les propositions faites par le Maire pour l'équilibre de ce budget, qui s'élèvent tant en recettes qu'en dépenses, toutes sections confondues à la somme de :

911 441,95€

**Fait et délibéré à SEILHAC, le jour, mois et an que dessus.
Le maire, Marc Géraudie.**